

Biodiversité et Sport en milieu scolaire: l'ODDB ONG lance un nouveau projet pour Adjohoun et Bonou

L'ODDB ONG a lancé un nouveau projet le jeudi 26 janvier 2023 à la mairie d'Adjohoun. Il s'agit d'un mariage entre Biodiversité et Sport qui vise à mettre 200 élèves filles sportives de dix (10) collèges d'Enseignement Général des communes de Bonou et d'Adjohoun dans la Vallée de l'Ouémé au service de la promotion de la diversité biologique et du climat pendant un an.



La réunion consacrée au lancement officiel a connu la participation des jeunes filles bénéficiaires du projet, des encadreurs sportifs et des directeurs ou représentants des collèges concernés, dont les CEG Adjohoun, Bonou 1, Atchonsa, Démè, Kodé, Affamè, Damè-Wogon et d'Akpadanou.

L'initiative est salutaire et vient à point nommé à en croire Jules Tossa, représentant du Directeur départemental en charge de l'enseignement secondaire. Toutes les stratégies pouvant permettre une meilleure protection de l'environnement sont les

bienvenues a indiqué le représentant du chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, Abel ATCHI, Responsable communal des eaux forêts et chasse d'Adjohoun.

Selon, Chrystelle Dakpogan Houngbédji, la Directrice Exécutive de l'ODDB ONG, ce projet permettra aux jeunes filles de mieux cerner les notions de biodiversité et de sa protection, mais également de pouvoir être capable de produire des plants en pépinière pour le reboisement des forêts dégradées et des espaces publics.



À travers cette rencontre d'information et de lancement du projet **de promotion du football féminin pour la protection de l'environnement au sud-Bénin**, l'ODDB ONG a été rassurée de l'accompagnement des autorités administratives locales et déconcentrées dans l'atteinte des objectifs du projet.

À noter que plusieurs activités sont au menu du nouveau projet. Il s'agit de l'organisation d'un tournoi interclubs nature et sport pour le bien-être des jeunes filles ; l'équipement et la formation des clubs nature et sport pour la production de plants ; la production de 10.000 plants d'espèces autochtones par les clubs nature et sport ; le reboisement des forêts dégradées, des collèges et des espaces publics avec les plants produits par les membres des clubs nature et sport.

Rappelons que le chronogramme de mise en œuvre physique des activités retenues a été validé du commun accord avec tous les acteurs et couvre la période de janvier à août 2023.

Didier AHOUANDJINO